

Célébrer la diversité.
Favoriser le bien-être des familles.



Aperçu des familles au Canada

Laurel Sakaluk, Ph. D.
L'Institut Vanier de la famille

*Cour du Banc du Roi du Manitoba (Division de la famille) : 40^e anniversaire du
Symposium sur les défis et les innovations**

21 juin 2024

Reconnaissance du territoire

L'Institut Vanier de la famille est situé sur le territoire non cédé du peuple algonquin des Anichinabés, qui veillent à la protection de cette terre depuis la nuit des temps. Ces parcelles où nous pouvons aujourd'hui vivre, travailler et prospérer sont les terres ancestrales de nos voisins autochtones, dont la générosité suscite notre reconnaissance et notre appréciation.

Notre travail est animé d'une volonté de soutenir la décolonisation en faisant écho à leurs voix et aux études qui mettent en relief les effets destructeurs et continus du colonialisme, du déracinement et du racisme systémique sur les liens, les cultures et le bien-être des familles et des communautés autochtones. Que notre engagement et nos efforts contribuent à la réconciliation afin que nous puissions véritablement toucher à l'égalité, à la justice et à l'harmonie.



Célébrer la diversité.
Favoriser le bien-être des familles.

À propos de l'Institut Vanier

- Cercle de réflexion national et indépendant voué à **l'amélioration du bien-être des familles** en favorisant l'accessibilité et la pertinence de l'information
- **Occupe une place centrale au carrefour des réseaux** éducatifs, de recherche, de politiques publiques et d'organismes qui s'intéressent à la famille
- **S'emploie à communiquer des données factuelles et à accroître la compréhension à l'égard des familles au Canada** dans toute leur diversité. Ce faisant, il contribue à la prise de décisions fondées sur des éléments probants pour améliorer leur bien-être
- Fondé en **1965**

Favoriser une meilleure compréhension des familles

EXPOSÉ DE POLITIQUES

Accès aux prestations parentales au Canada
Sophie Mathieu, Ph. D.

ANALYSE DE L'ACCÈS AUX PRESTATIONS PARENTALES AU CANADA AU COURS DES 50 DERNIÈRES ANNÉES

FÉVRIER 2023

Exposés de politiques

coup d'œil sur la recherche
résumer • mobiliser

Modes de cohabitation et abordabilité du logement chez les jeunes adultes au Canada

Quel est l'objet de cette recherche?
La recherche examine l'impact de la hausse des loyers et du coût de la vie sur les jeunes adultes au Canada, en particulier sur leur accès à un logement abordable et sur leur mode de cohabitation.

Informations importantes
Les loyers de logement ont augmenté plus rapidement que les revenus au fil du temps, ce qui contribue à la crise de l'abordabilité du logement au Canada. Bien que les jeunes adultes soient plus susceptibles de vivre dans un logement abordable, ils sont plus susceptibles de vivre avec leurs parents, leur partenaire, leur famille élargie ou des colocataires.

Le présent article examine comment le coût de la vie et les modes de cohabitation contribuent au risque pour les jeunes adultes de vivre dans un logement inadéquat. Parmi les jeunes adultes, ceux d'origine canadienne et étrangère, ceux qui ont un revenu plus élevé et ceux qui ont un revenu plus faible sont plus susceptibles de vivre dans un logement inadéquat. Enfin, les jeunes adultes d'origine étrangère et ceux qui ont un revenu plus faible sont plus susceptibles de vivre dans un logement inadéquat, quel que soit leur mode de cohabitation.

adultes : 548 100 d'origine canadienne et 241 500 d'origine étrangère.
Un logement est considéré comme inadéquat lorsque 30 % du revenu du ménage avant impôt est consacré à la location. Un parc de logement modeste.

coup d'œil sur la recherche

Coups d'œil sur la recherche

Recensement 2021 : Les générations et le vieillissement de la population au Canada

Le présent article examine comment le coût de la vie et les modes de cohabitation contribuent au risque pour les jeunes adultes de vivre dans un logement inadéquat. Parmi les jeunes adultes, ceux d'origine canadienne et étrangère, ceux qui ont un revenu plus élevé et ceux qui ont un revenu plus faible sont plus susceptibles de vivre dans un logement inadéquat. Enfin, les jeunes adultes d'origine étrangère et ceux qui ont un revenu plus faible sont plus susceptibles de vivre dans un logement inadéquat, quel que soit leur mode de cohabitation.

adultes : 548 100 d'origine canadienne et 241 500 d'origine étrangère.
Un logement est considéré comme inadéquat lorsque 30 % du revenu du ménage avant impôt est consacré à la location. Un parc de logement modeste.

Articles

LES DROITS DES CONJOINTS DE FAIT AU CANADA

Laurence Breton et Margo Hiltbrecht

Rapports

Le budget de la famille moderne : les étudiants au Canada

6 800 \$ 27 100 \$ 34 % 55 %

60 % 1 sur 3 6 sur 10

6 sur 10 2 sur 3 43 % 7 sur 10

Fiches infographiques

Mobiliser des informations crédibles et factuelles sur le bien-être des familles au Canada



Médias sociaux



Publications collaboratives



Diffusion/promotion des études par le biais des médias



Événements et webinaires



Collaboration avec les chercheuses et chercheurs

Évolution des perspectives

- La diversité croissante de la société canadienne nous oblige à reconsidérer notre conception de la « famille ».
- Certaines lois et politiques reposent sur une définition de la famille qui peut être restrictive, voire exclusive.
- Deux perspectives dominantes orientent les politiques :
 - la structure des familles et la famille « idéale »;
 - leur contribution essentielle et universelle à la société.
- Les différences que présentent les familles au Canada suscitent de l'intérêt.



La « famille nord-américaine standard »



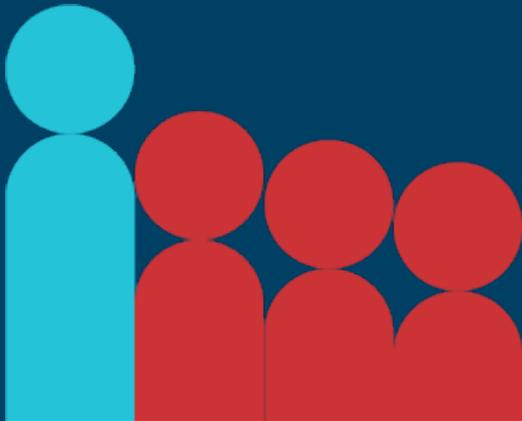
- Une perspective à travers laquelle les croyances sur les idéaux familiaux ont été façonnées.
- La structure familiale « idéale » ou « traditionnelle » correspondait à un ménage composé d'un couple marié et de ses enfants, avec l'homme pourvoyeur et la femme au foyer.
- Elle a eu une influence manifeste, depuis cette dénomination au milieu du 20^e siècle jusqu'à ce que l'on se plaigne de son déclin et que l'on accole l'étiquette de « familles déficientes » aux familles ne reflétant pas cet idéal.
- Une telle conception de la famille demeure perceptible dans certaines politiques et certains programmes gouvernementaux (p. ex. en immigration).
- Les ménages ont été assimilés aux familles pour la collecte de données nationales au Canada.

Smith, D. E., (Mars 1993) The standard North American Family as an ideological code. *Journal of Family Issues*.

Cogswell B. E., (Octobre 1975) Variant family forms and life styles: Rejection of the traditional nuclear family. *The Family Coordinator*.

Zartler, U. (Avril 2014) How to deal with moral tales: Constructions and strategies of single-parent families. *Journal of Marriage and Family*.

Reconnaître la diversité des types de familles



- Au début des années 2000, la législation et les politiques reconnaissaient plus largement les divers types de familles.
- Comme le souligne la Commission ontarienne des droits de la personne, la famille « traditionnelle » ne constitue qu'un type de famille parmi tant d'autres, alors que d'autres formes de familles, notamment celles « formées par les gais, les lesbiennes et les bisexuels ne sont parfois pas reconnues [comme des familles]. [Pour leur part,] les familles adoptives et les familles d'accueil [demeurent parfois] considérées comme des familles moins valables que d'autres types de famille. »
- Avec l'adoption du projet de loi C-38 (2005), le mariage (civil) était dorénavant défini comme « l'union légitime de deux personnes à l'exclusion de toute autre personne », élargissant ainsi le mariage aux couples de même sexe.
- Le statut familial des personnes vivant en union libre demeure moins clair. Les droits et les obligations varient d'une province et d'un territoire à l'autre.

Commission ontarienne des droits de la personne. (s. d.). *L'évolution des familles canadiennes*.

Gouvernement du Canada. (14 septembre 2005). Loi sur le mariage civil, chapitre 33 des Lois du Canada (2005).

De nouvelles façons de concevoir les familles



- Les limites encadrant la comptabilisation des enfants en tant que membres de la famille ont également été élargies.
- Lors du Recensement de 2006, les enfants vivant en famille d'accueil ont été désignés comme « autres membres de la famille » et font donc désormais partie des familles économiques de recensement. Ils ont été officiellement recensés à partir de 2011.
- Les personnes en cours d'adoption d'un·e enfant placé·e en famille d'accueil ont désormais droit aux prestations parentales.
- Une deuxième perspective familiale a pris de l'importance à l'échelle internationale avec le lancement de l'Année internationale de la famille, proclamée par les Nations Unies en 1994, la famille étant alors considérée comme « l'unité de base de la société ».
- Le principe fondamental était que les familles ont en commun un ensemble de responsabilités qu'elles doivent endosser.

Une contribution essentielle et universelle à la société



Toute combinaison de deux ou plusieurs personnes liées entre elles par des liens de consentement mutuel, de naissance, d'adoption ou de placement et qui, ensemble, assument à divers degrés la responsabilité des éléments suivants, ou de certains d'entre eux :

- Les soins physiques des membres du groupe
- L'ajout de nouveaux membres
- La socialisation des enfants
- La conduite en société
- La production, la consommation et la distribution de biens et services
- L'amour et le soutien émotionnel

Les familles et les politiques sociales

- L'objectif est d'améliorer le bien-être des familles, en particulier celui des familles vulnérables et défavorisées.
- Incidences explicites vs implicites des politiques
- Effets divergents sur les personnes seules ou en couple, avec ou sans enfants

Au vu de la complexité croissante des structures familiales contemporaines, quels types de familles sont visées par les politiques?



Pourquoi recourir à un cadre sur la diversité des familles?

Parce qu'un tel cadre...

- Permet de suivre l'évolution des familles
- Procure une approche structurée, fondée sur des données probantes, afin de mieux comprendre la diversité des familles
- Aide à évaluer dans quelle mesure les familles au Canada correspondent au concept de « famille idéale » auquel de nombreuses politiques font écho
- Mise sur la simplicité, tout en appréhendant une certaine complexité
- Met en relief les lacunes dans les connaissances susceptibles de compromettre le bien-être des familles

Conception du cadre



- Convocation d'un groupe de chercheuses et chercheurs, ainsi que de membres du gouvernement et d'organismes œuvrant auprès des familles
- **« Comment percevez-vous la diversité familiale? »**
- Analyse des points communs et des divergences
- Création d'une ébauche, collecte et intégration des réflexions des membres du groupe
- Accent sur la simplicité, tout en reconnaissant la complexité
- Questionnement : quelles voix n'ont pas été entendues?

Orienter l'élaboration du cadre

Boussole morale :

« Veiller à ce que personne, aucune famille ni aucune communauté ne soit oubliée. »

[traduction] (*Groupe des Nations Unies pour le développement durable, 2023*)

Boussole conceptuelle :

Des environnements favorables à l'inclusion et à une réduction des inégalités

Un bien-être reposant sur la possibilité pour une famille d'être et de réaliser ce qu'elle a le plus à cœur

Le défi :

Clarifier les concepts et fournir des données probantes afin de documenter les progrès en matière de bien-être des familles.

Cadre sur la diversité et le bien-être des familles



LA STRUCTURE DES FAMILLES

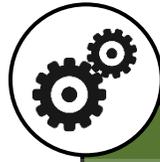
LES LIENS QUI UNISSENT LES MEMBRES DE LA FAMILLE

Les structures des partenaires intimes

Les structures parentales

Les structures multigénérationnelles

La diversité structurelle



LE TRAVAIL DES FAMILLES

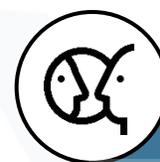
LA RÉPARTITION DU TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET NON RÉMUNÉRÉ ENTRE LES MEMBRES DE LA FAMILLE

Les responsabilités de soins

Le travail à haut risque

Le travail précaire

Le travail impliquant des périodes d'absence



L'IDENTITÉ DES FAMILLES

LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ FAMILIALE

Les familles immigrantes

Les familles autochtones

Les familles LGBTQ2S+

Les familles racisées

LE BIEN-ÊTRE DES FAMILLES : matériel, relationnel,

Keating, N., de Laat, K., et Hilbrecht, M. (2022). Cadre sur la diversité et le bien-être des familles. L'Institut Vanier de la famille.

<https://institutvanier.ca/projets/cadre-sur-la-diversite-et-le-bien-etre-des-familles/>



Les liens qui unissent les membres de la famille

Les structures des partenaires intimes

Les structures parentales

Les structures multigénérationnelles

La diversité structurelle

La structure des familles

Cette perspective nous incite à réfléchir à la manière dont nos lois et nos politiques influencent la formation des familles et la vie de famille.

- Quels sont les effets sur le mariage, le divorce, la parentalité et les arrangements parentaux, les responsabilités légales à l'égard des enfants, l'adoption, les unions libres, les impôts, l'héritage, etc.?
- Plusieurs types de relations s'inscrivent dans une perspective familiale, mais ne sont pas pour autant reconnus par la loi ou les politiques familiales.

Exemples : les familles monoparentales, les familles polyamoureuses, les familles sans génération intermédiaire, les familles choisies

Ménages comptant une famille de recensement, selon le type de ménage, 2021

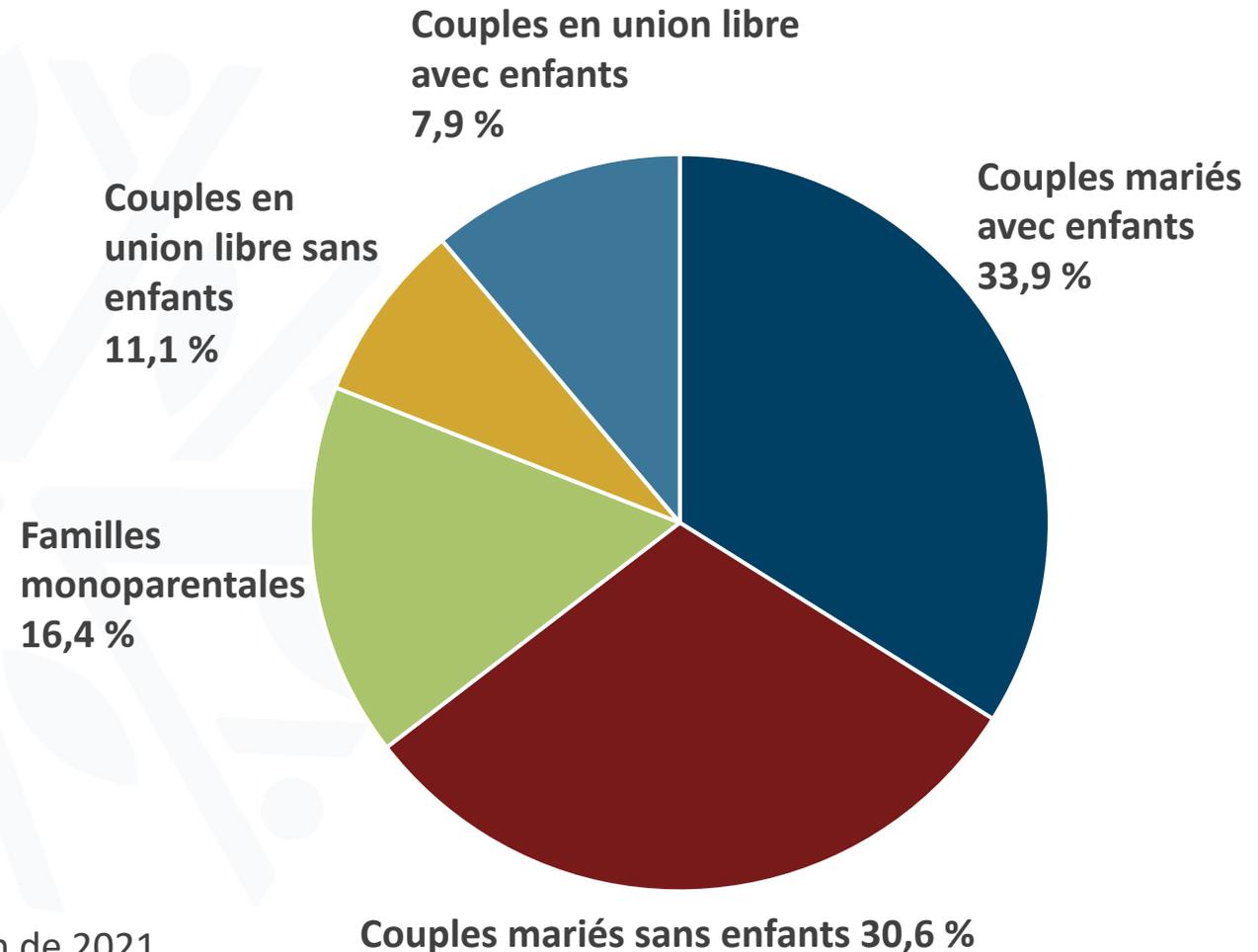
En 2021, plus de 8 ménages privés sur 10 (81 %) comptaient une « famille de recensement ».

Types de ménages familiaux :

- Couples mariés ou vivant en union libre, avec ou sans enfants jamais mariés
- Parents seuls avec leurs enfants jamais mariés

Autres types de ménages

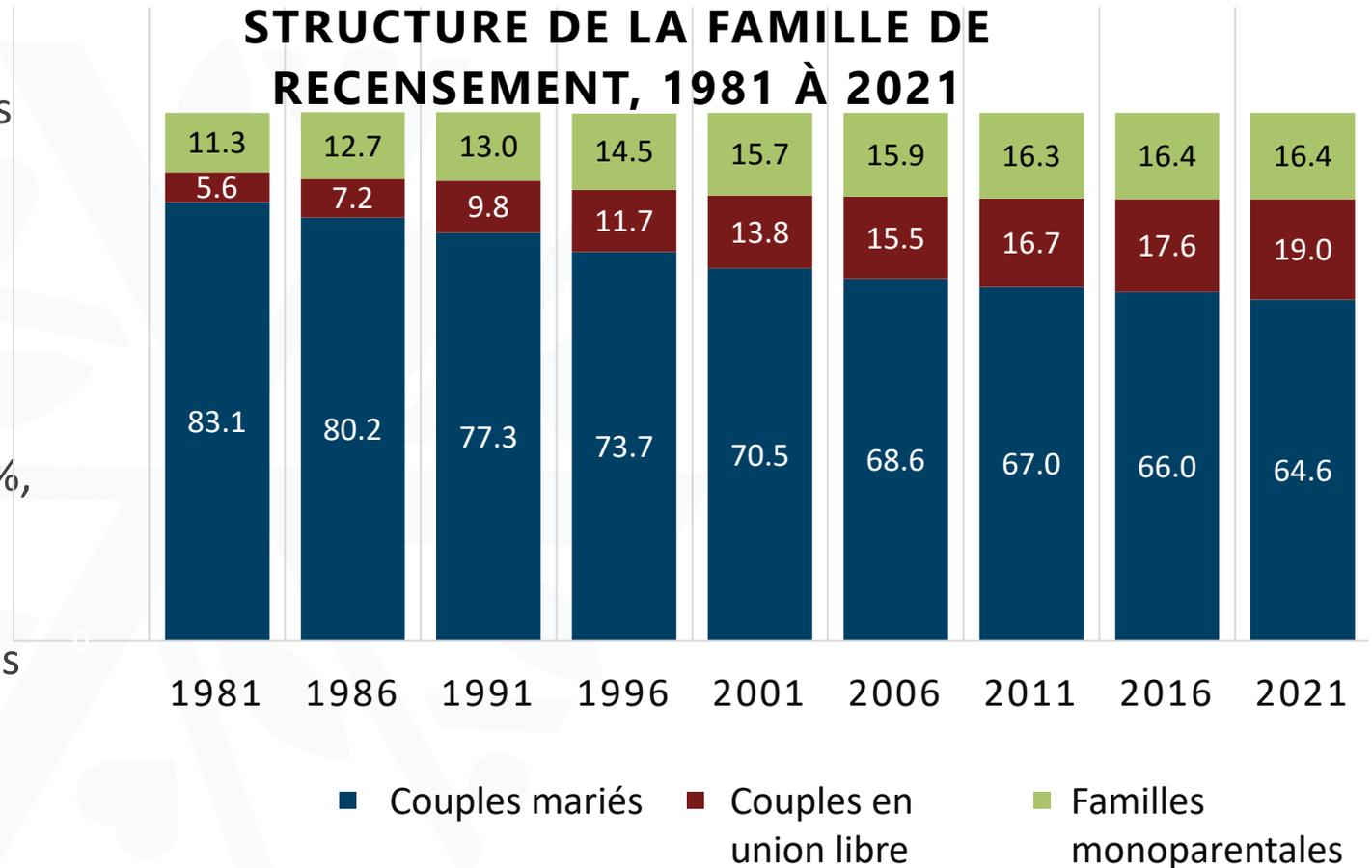
- Ménages formés d'une personne seule
- Ménages formés de colocataires



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

Mariage, union libre et familles monoparentales au Canada

- En 1981, les familles composées de couples en union libre représentaient 6 % de l'ensemble des familles de recensement, comparativement à 19 % en 2021.
 - En 2021, le Manitoba affichait 14,0 %, soit le 2^e pourcentage le plus bas au pays.
- La majorité des couples au Québec et au Nunavut vivent en union libre (43 % et 52 %, respectivement).
 - 17 % au Manitoba, 23 % au Canada.
- Le pourcentage de familles monoparentales a augmenté au fil des ans, avant de se stabiliser en 2011.

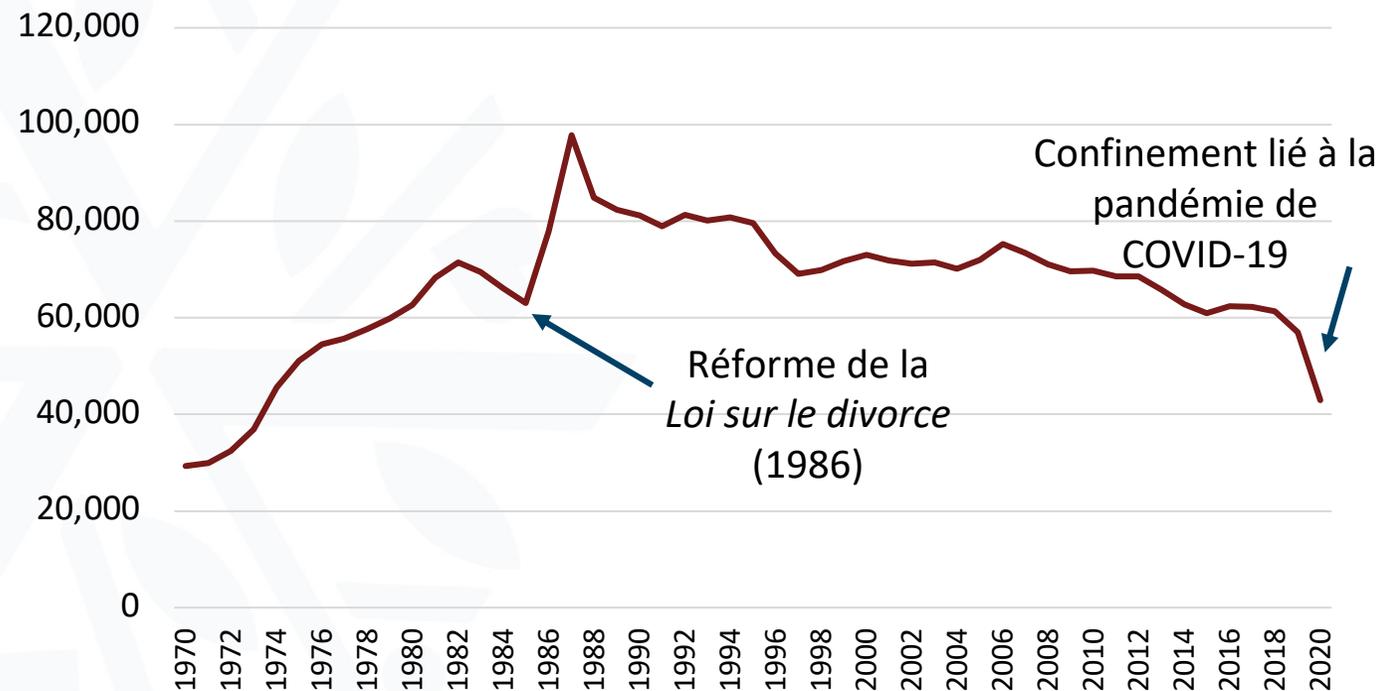


Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1981-2021.

Statistiques sur la structure des familles – divorce

- Le nombre de divorces est passé de 96 000 en 1987 (après la réforme de la *Loi sur le divorce*) à 57 000 en 2019, juste avant la pandémie de COVID-19.
- Les taux de divortialité ont diminué au cours des 20 dernières années :
 - On comptait 11,3 divorces pour 1 000 personnes mariées en 2000, contre seulement 5,6 en 2020 (*le taux est passé de 10,1 à 6,3 au Manitoba au cours de cette période*).
- Les taux de divortialité ont tendance à être plus faibles chez les personnes plus âgées :
 - 4,2 pour 1 000 chez les personnes âgées de 50 ans et plus en 2020, contre 7,7 pour 1 000 chez les moins de 50 ans.

Nombre de divorces, Canada, 1970 à 2020





La répartition du travail rémunéré et non rémunéré entre les membres de la famille

Les responsabilités de soins

Le travail à haut risque

Le travail précaire

Le travail impliquant des périodes d'absence

Le travail des familles

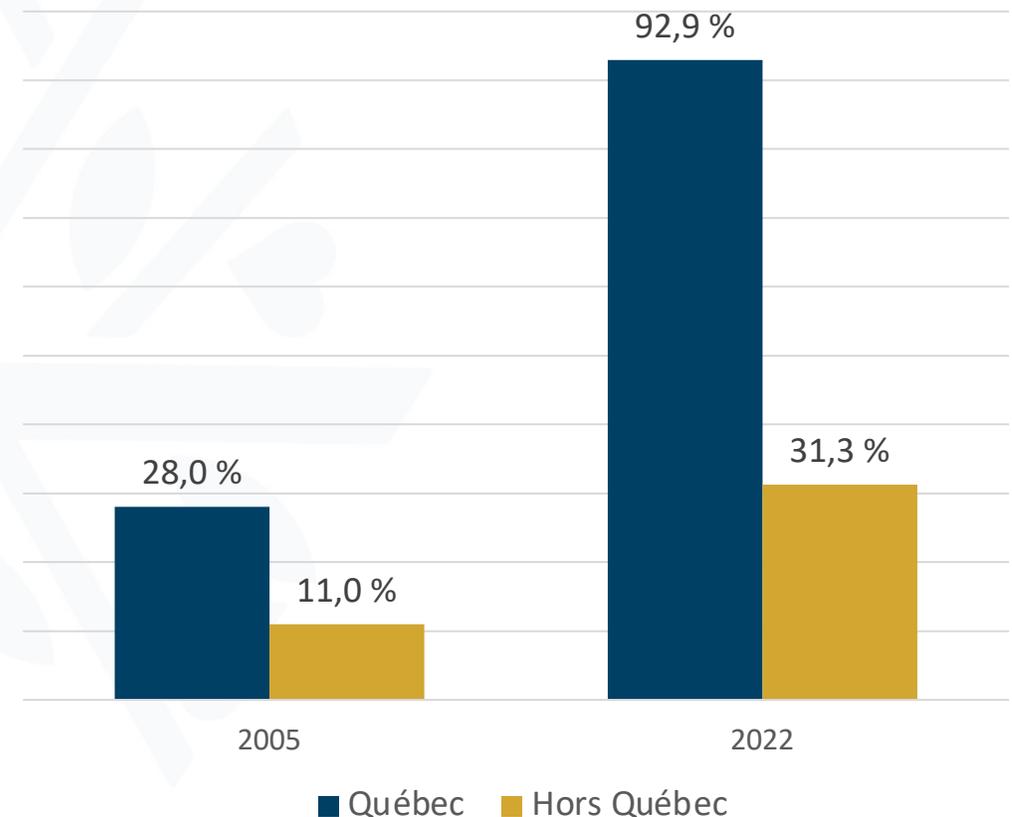
Cette perspective nous incite à réfléchir à la mesure dans laquelle les politiques publiques et sur les lieux de travail soutiennent diverses modalités de travail, ainsi qu'aux répercussions que de telles modalités peuvent avoir sur la vie de famille.

- Quelle influence le travail *rémunéré* et *non rémunéré* a-t-il sur la possibilité de participer au marché du travail?
- Quelles sont les conséquences en matière d'accès aux avantages sociaux (p. ex. pensions, soins de santé, congés parentaux)?
- Les divers types d'emploi ont une incidence sur la stabilité des revenus, le temps passé avec la famille, l'accès à la garde des enfants, les repas en famille, le bénévolat, etc.

Le travail des familles

- Le taux de participation au marché du travail des mères dont le plus jeune enfant est âgé de 5 ans ou moins est passé de 68,0 % en 2000 à 75,1 % en 2020.
 - Au Manitoba, cette proportion n'a guère changé, passant de 69,5 % à 70,1 %.
- En 2022, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir :
 - fourni des soins à des enfants sans être rémunérées (32 % contre 26 %);
 - fourni des soins non rémunérés à des adultes ayant des problèmes de santé ou des incapacités à long terme (23 % contre 19 %).

Utilisation des prestations parentales par les deuxièmes parents avant et après l'entrée en vigueur du RQAP en 2006, au Québec et hors Québec



Sources : Enquête sur la population active, 1998, 2020; Enquête sociale canadienne, 2022; Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi, 2005, 2022.



La construction de l'identité familiale

Les familles immigrantes

Les familles autochtones

Les familles LGBTQ2S+

Les familles racisées

L'identité des familles

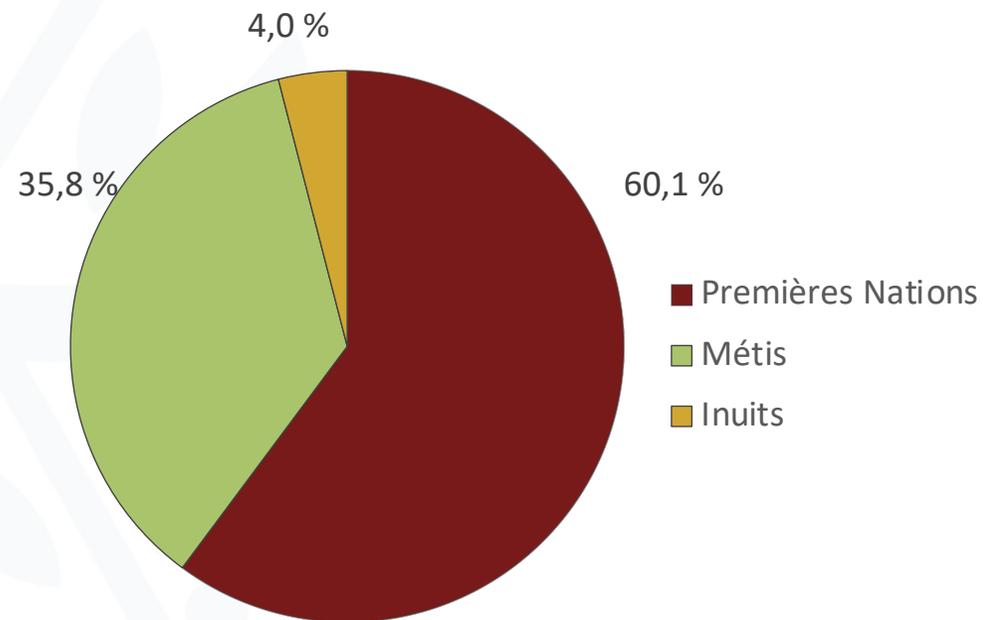
Cette perspective nous permet de voir comment les familles se perçoivent elles-mêmes et comment elles sont dépeintes par les autres.

- L'identité familiale crée généralement un sentiment d'appartenance à une communauté plus large.
- Les identités accolées aux familles ouvrent la porte à la stigmatisation.
- Certains groupes définissent la famille différemment de la culture dominante.
- Les politiques gouvernementales peuvent avoir une influence sur l'image que les familles ont d'elles-mêmes.

Statistiques sur l'identité des familles

- En 2021, **23,0 %** de la population avait, ou avait déjà eu, le statut d'**immigrant·e reçu·e** ou de **résident·e permanent·e** au Canada.
- Le Recensement de 2021 a dénombré **1,8 million d'Autochtones** :
 - 5,0 % de la population totale du Canada;
 - 7,7 % des enfants <15 ans, mais **53,8 %** des enfants placés en famille d'accueil.
- **Les Autochtones représentent 18,1 % de la population du Manitoba – la proportion la plus élevée au Canada.**

Personnes d'ascendance autochtone, Canada, 2021

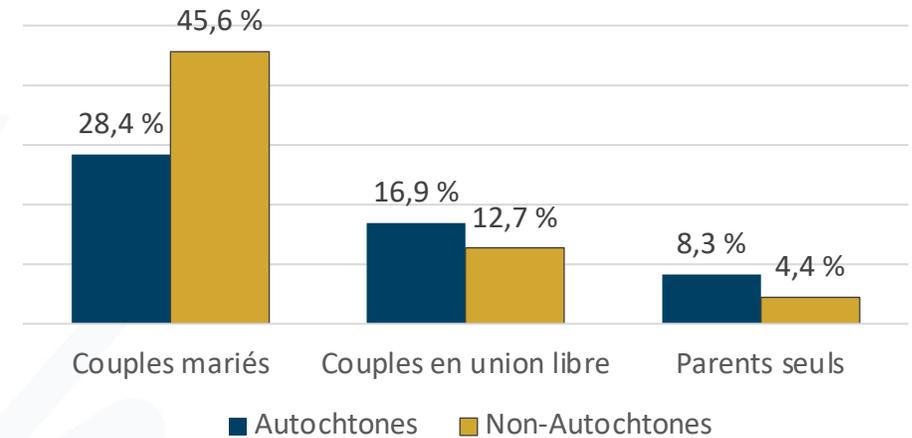


Les familles autochtones

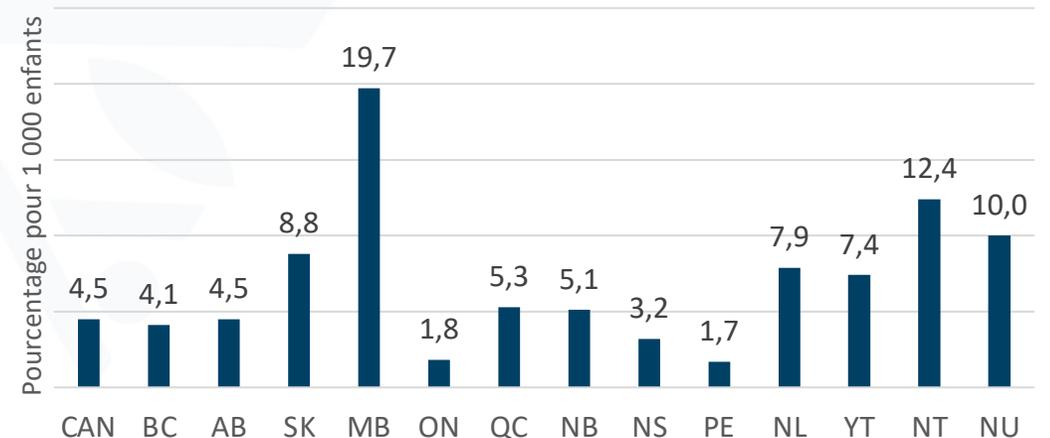
- **Mariage** : Les Autochtones étaient deux fois moins susceptibles que les non-Autochtones de former des couples mariés en 2021 (28,4 % contre 45,6 %).
- **Fécondité** : 2,20 enfants par femme en 2016, contre 1,59 chez les non-Autochtones.
- **Ménages multigénérationnels** : En 2021, les enfants de moins de 5 ans des Premières Nations (19,7 %) et des Inuits (24,6 %) étaient deux fois plus susceptibles que leurs homologues non autochtones (9,8 %) de vivre avec un grand-parent.
- **Enfants en famille d'accueil** : Près de 27 000 en 2021, la plupart (53,8 %) étant des Autochtones.
- **LGBTQ2S+** : En 2021, un pourcentage plus élevé de membres inscrits des Premières Nations étaient transgenres ou non binaires, comparativement aux non-Autochtones (0,5 % contre 0,3 %).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021; Statistique Canada, Base canadienne de données de l'état civil – Naissance (BCDECN), Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires.

Pourcentage de personnes autochtones et non autochtones âgées de plus de 15 ans étant mariées, en union libre ou monoparentales

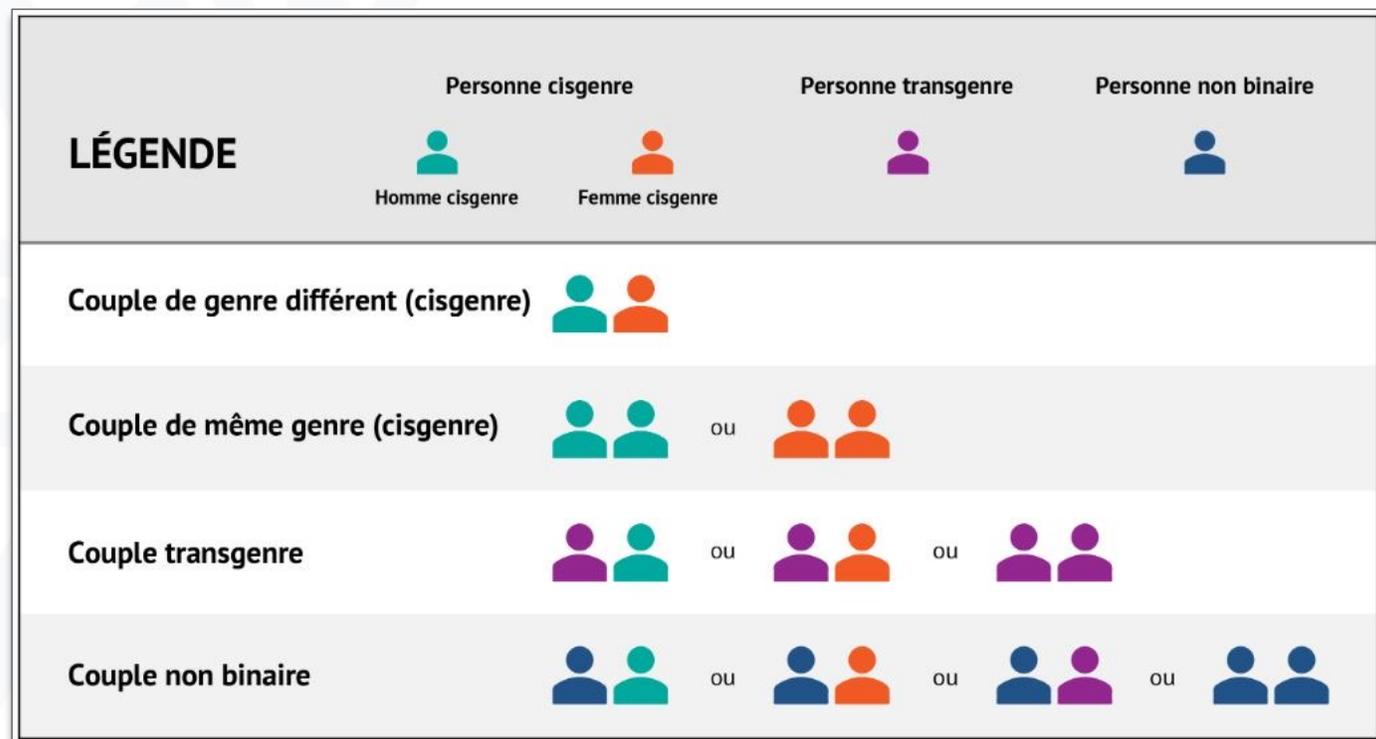


Pourcentage d'enfants de moins de 15 ans placés en famille d'accueil, Canada, provinces et territoires, 2021



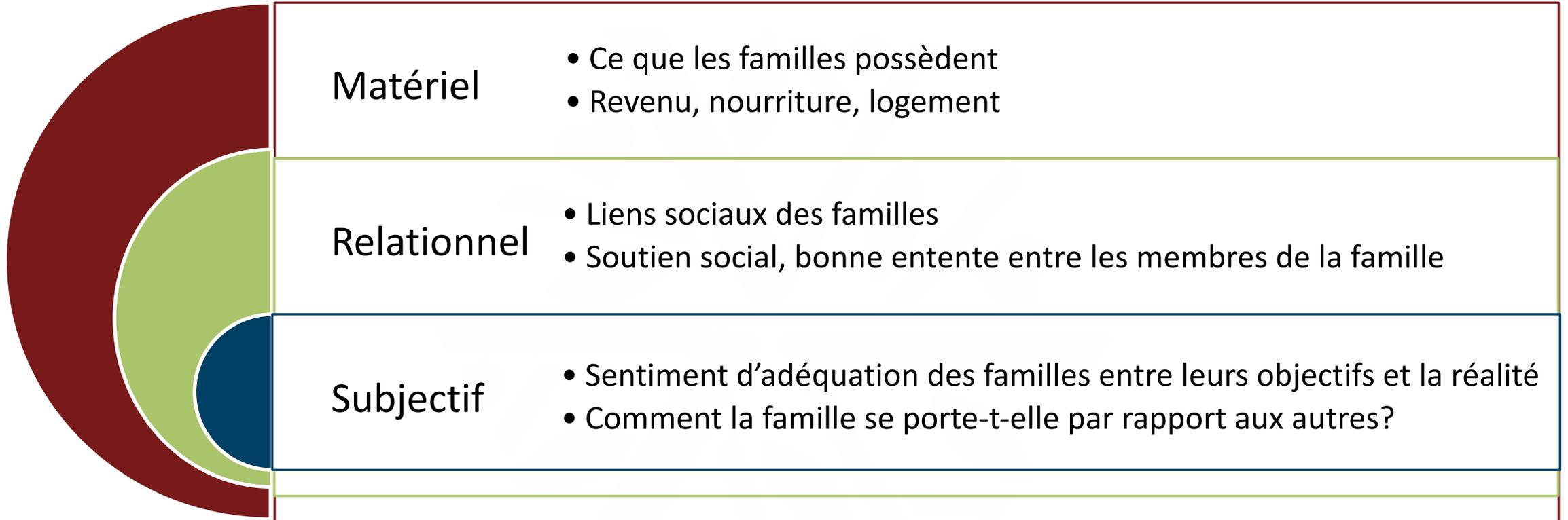
Statistiques sur l'identité des familles

- En 2021, **8,6 millions** de couples étaient mariés ou en union libre :
 - Près de **128 000** couples étaient de même genre (cisgenres), transgenres ou non binaires (**1,5 %** des couples);
 - Environ **1 couple sur 250** comprenait au moins une personne transgenre ou non binaire.



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

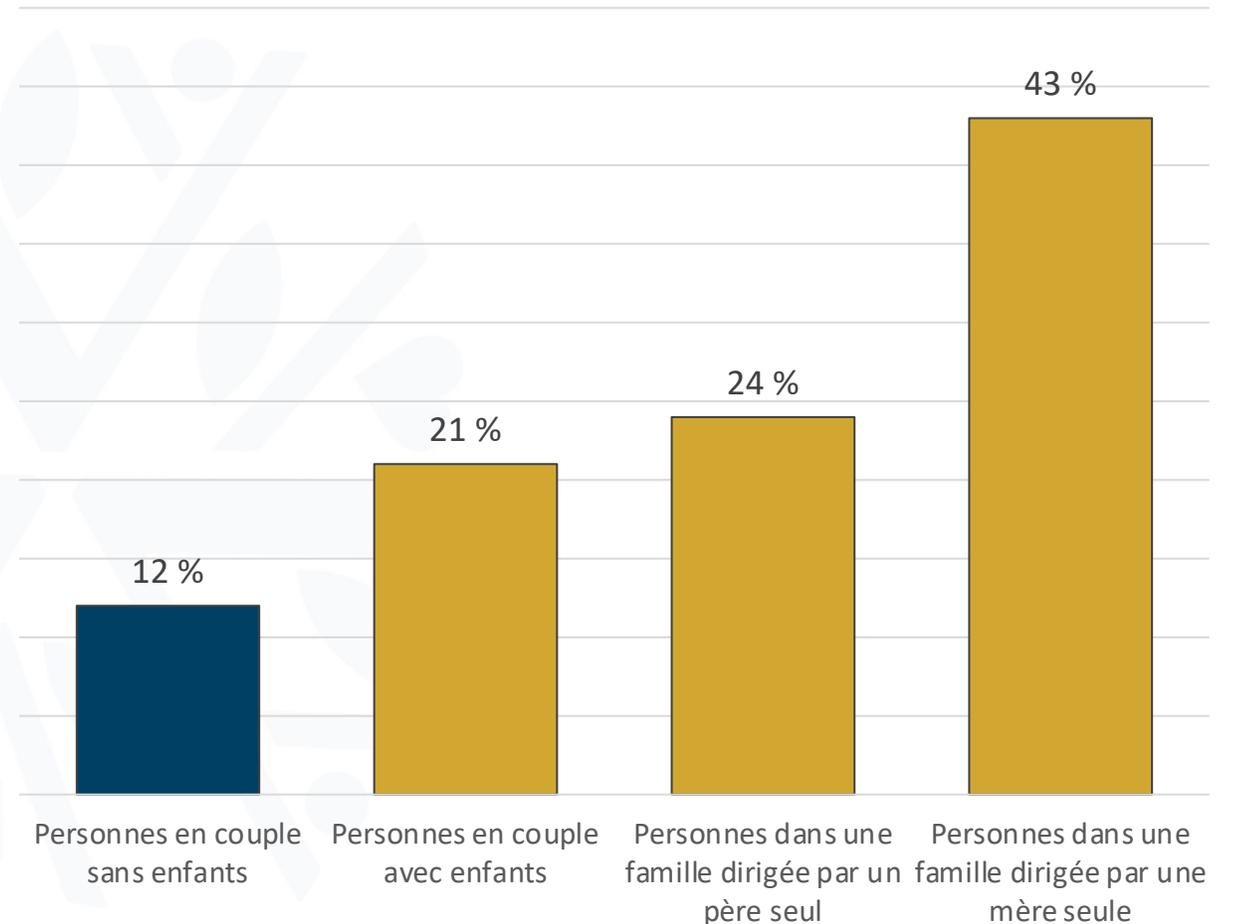
Le bien-être des familles



Le bien-être matériel

Pourcentage de personnes dans les ménages ayant connu l'insécurité alimentaire, selon certains types de familles, Canada, 2021

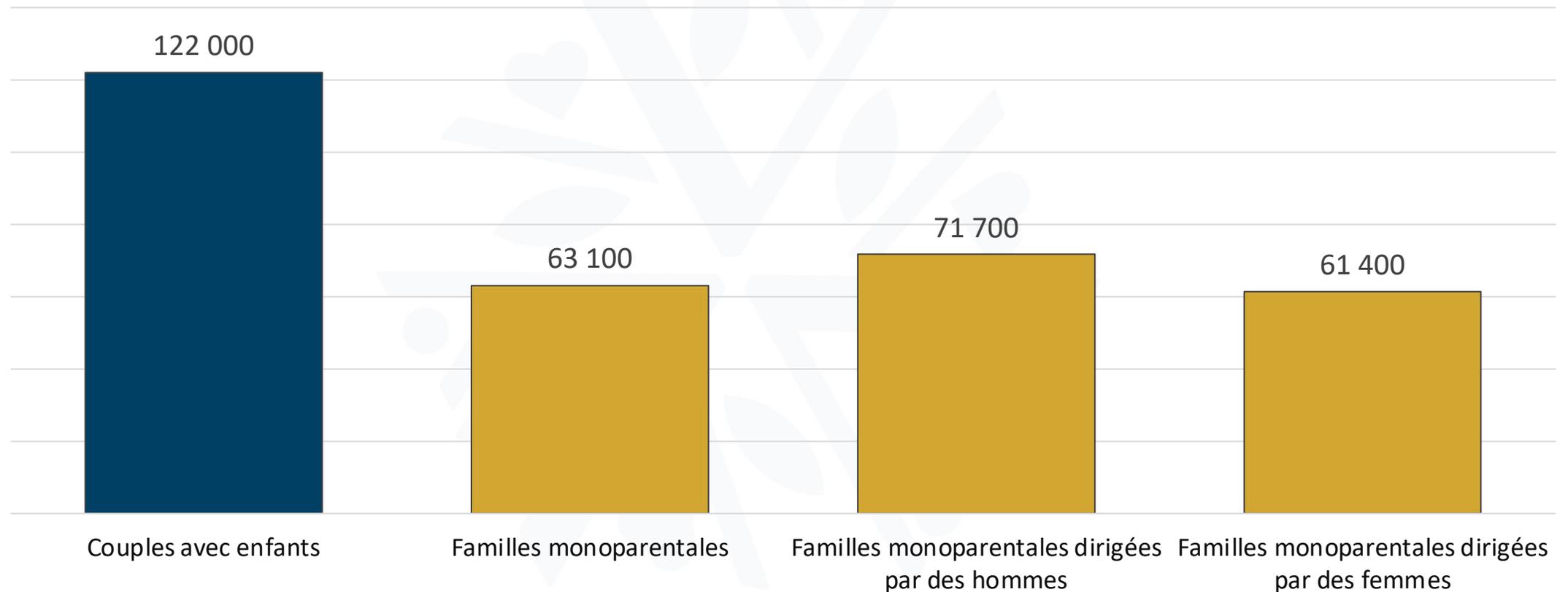
- En 2022, 9,9 % de la population vivait sous le seuil de la **pauvreté** (MPC), contre 6,4 % en 2020.
 - 23,8 % des personnes au sein de **familles monoparentales** vivaient sous le seuil de la pauvreté, contre 6,3 % des celles vivant au sein de familles composées d'un couple et d'enfants.
- En 2021, 17,9 % des familles avaient connu un certain niveau d'**insécurité alimentaire** au cours des 12 mois précédents (**18,8 % au Manitoba**).
 - Plus de 4 familles monoparentales sur 10 dirigées par des **femmes** (41,4 %) ont connu l'insécurité alimentaire en 2021.



Source : Enquête canadienne sur le revenu.

L'influence de la structure des familles

Revenu médian après impôt, selon le type de famille, 2022
(dollars constants de 2022)



Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2022.

Le bien-être relationnel

La violence familiale

- En 2022, on comptait 337 victimes pour 100 000 personnes – **le Manitoba se situait au 2^e rang (585)**.
 - **Sixième année consécutive d'augmentation**
- Les filles représentaient plus de 6 enfants/jeunes victimes de violence familiale sur 10 (63 %).
- Le taux de violence familiale était plus de deux fois plus élevé envers les femmes et les filles qu'envers les hommes et les garçons (455 victimes contre 215 pour 100 000 personnes).
- Les violences familiales envers les enfants et les jeunes signalées à la police ont augmenté de 38 % entre 2014 et 2022.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, 2022.

Le bien-être subjectif

Les défis liés à la mesure



Dans quelle mesure êtes-vous satisfait·e de votre vie en général?

Dans quelle mesure votre réalité familiale reflète-t-elle ce à quoi vous aspirez?

Qu'en est-il de l'épanouissement, de la santé et du fonctionnement de la famille?

Pourquoi les statistiques sont-elles importantes?

- Elles reflètent les réalités actuelles de la vie de famille.
- Une multitude d'éléments doivent être pris en compte.
- Il importe de noter les changements apportés à la structure des familles.
- Quelles sont les familles vulnérables et plus « à risque »?
- Quelles sont les tendances en matière de mariage, de divorce et de violence familiale?
- Quelles autres tendances devons-nous surveiller?
- Certaines familles ont-elles été omises dans la collecte de données? Qu'en seront les conséquences potentielles?

Les publications de *La famille compte*



Tendances et principaux enjeux suscitant l'intérêt des médias



Quels effets auront :

- la baisse des taux de nuptialité et de divortialité
- l'augmentation du nombre d'union libre
- le recul sans précédent du taux de fécondité
- la proportion croissante de ménages multigénérationnels
- le départ des jeunes du domicile familial à un âge plus avancé
- l'augmentation du nombre de ménages monoparentaux dirigés par des pères
- les familles polyamoureuses

Comment
pouvons-nous
être utiles à
votre cause?



De quels types d'information
avez-vous besoin?



Quel format doit-on privilégier?

Merci

En savoir plus :



Lsakaluk@institutvanier.ca

<https://institutvanier.ca/>

